

Souplesse et réactivité : deux conditions essentielles pour accueillir les entreprises. La question de l'immobilier n'est pas déterminante mais elle est indépassable. Rencontre avec Xavier Berrezai, le représentant du Syndicat des professionnels de l'hébergement d'entreprises pour la région Ouest...

La solution « Centre d'affaires »

Les solutions ne manquent pas, de pépinière d'entreprises en ateliers relais et d'immeubles de bureaux en zones franches. En France, pays patrimonial s'il en est, le centre d'affaires n'est pas l'alternative la plus connue. L'entrepreneur aime à être dans ses murs : question d'image. Plus pragmatiques, nos voisins européens et plus encore nos cousins américains ont une toute autre approche. Et ils plébiscitent le centre d'affaires.

Petit rappel. Les centres d'affaires et de domiciliation sont des ensembles de bureaux équipés de salles de réunion. Les entreprises y partagent un certain nombre de services professionnels en fonction de leurs besoins : standard téléphonique, entretien des locaux, voire équipement informatique.

Les sociétés peuvent louer un ou plusieurs bureaux pour des durées variables, de la simple domiciliation à l'hébergement permanent en passant par l'occupation ponctuelle à la demi-journée, à la semaine, au mois... Tout est possible et c'est l'avantage de la formule.

Le centre d'affaires propose immédiatement l'essentiel : une adresse, des bureaux équipés, des salles de réunion...

Xavier Berrezai est le représentant du Syndicat des professionnels de l'hébergement d'entreprises (SYNAPHE) pour la région Ouest. Il est aussi cofondateur du réseau de franchise coopérative Buro Club. « *Le centre d'affaires apporte souplesse et flexibilité* » souligne-t-il. « *La disponibilité des bureaux est immédiate, la durée de location n'est pas limitée dans le*



Xavier Berrezai, délégué régional du SYNAPHE et Agnès Guézou, responsable commerciale du centre d'affaires Buro Club du Mans.

temps et les délais de préavis sont très réduits par rapport à un bail classique. La souplesse est également dans l'aménagement des postes de travail et la modularité des surfaces. »

À l'heure de la dématérialisation des données et de l'externalisation de la logistique, le centre d'affaires propose immédiatement l'essentiel : une adresse, un bureau, un téléphone, une connexion Internet. Il répond aux

besoins des entreprises en développement ou pour des missions ponctuelles et constitue une alternative à la création d'agences locales sous bail classique.

Les centres d'affaires permettent de différencier son adresse professionnelle de son adresse personnelle en même temps qu'ils favorisent les échanges entre les entreprises hébergées sous un même toit ■

Le Mans, le dernier venu

En vingt ans, Buro Club est devenu le premier réseau français de centres d'affaires indépendants avec une trentaine d'adresses sur tout le territoire, dont six dans l'Ouest : trois à Rennes, deux à Nantes et une au Mans. Dans le chef-lieu de la Sarthe, les Espaces de Maulny sont les derniers venus dans la famille Buro Club. Dans un bel immeuble en pierres de taille, le centre d'affaires manceau offre plus de 1000 m² de bureaux sur trois niveaux, notamment des petites surfaces pour répondre à la demande en centre-ville. Buro Club Le Mans se caractérise également par sa capacité à accueillir les séminaires, avec vingt salles de réunion, de 10 m² à 160 m².